

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE SPÉCIALE**

**12 DÉCEMBRE 2016
20 H**

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 12 décembre 2016, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

Le maire Martin Damphousse confirme à l'assistance l'ajout du sujet ci-après à l'ordre du jour, sur acquiescement unanime de tous les membres du conseil :

*18. Comité consultatif sur le transport adapté de la MRC Marguerite-D'Youville
Nomination*

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Aucune question

Fin de la première période de questions.

RÈGLEMENTS

A-2016-61 Règlement 847 décrétant des travaux de réfection du stationnement au parc du Pré-Vert et décrétant à cette fin, une dépense et un emprunt de 543 000 \$ pour en acquitter le coût

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 847 décrétant des travaux de réfection du stationnement au parc du Pré-Vert et décrétant à cette fin, une dépense et un emprunt de 543 000 \$ pour en acquitter le coût.

A-2016-62 Règlement 849 décrétant la réfection de la route Marie-Victorin (tronçon compris entre la rue de l'Aqueduc et le boul. de la Marine) décrétant à cette fin des dépenses de 3 380 000 \$ et un emprunt de 1 975 525 \$ pour en acquitter le coût

Avis de motion est donné par madame la conseillère Lyne Beaulieu
Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 849 décrétant la réfection de la route Marie-Victorin (tronçon compris entre la rue de l'Aqueduc et le boul.

de la Marine) décrétant à cette fin des dépenses de 3 380 000 \$ et un emprunt de 1 975 525 \$ pour en acquitter le coût.

2016-516 Adoption – Règlement 300-7 modifiant le règlement numéro 300 concernant le mode de paiement des taxes en plusieurs versements

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 300-7 modifiant le règlement numéro 300 concernant le mode de paiement des taxes en plusieurs versements.

Adoptée.

2016-517 Adoption – Règlement 631-33 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville de Varennes

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 631-33 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville de Varennes.

Adoptée.

2016-518 Adoption – Règlement 843 décrétant l'imposition des taxes foncières à taux variés et spéciales et les compensations pour les services de fourniture d'eau, de cueillette de résidus domestiques et des résidus verts, volumineux et de matières recyclables, pour payer le coût d'exploitation du service d'égout sanitaire, pour l'entretien annuel des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet, pour le financement de la réserve financière pour les services de voirie, pour services municipaux pour les immeubles non imposables et pour le remboursement des prêts FIME pour l'année financière 2017

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 843 décrétant l'imposition des taxes foncières à taux variés et spéciales et les compensations pour les services de fourniture d'eau, de cueillette de résidus domestiques et des résidus verts, volumineux et de matières recyclables,

pour payer le coût d'exploitation du service d'égout sanitaire, pour l'entretien annuel des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet, pour le financement de la réserve financière pour les services de voirie, pour services municipaux pour les immeubles non imposables et pour le remboursement des prêts FIME pour l'année financière 2017.

Adoptée.

2016-519 Adoption – Règlement 844 relatif à l'imposition d'une taxe spéciale pour pourvoir au paiement de la quote-part dont la Ville de Varennes est débitrice de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-d'Youville, pour la surveillance et l'exploitation des stations de pompage et le nettoyage des bassins de sédimentation localisés sur la rivière Saint-Charles, communes aux municipalités de Varennes et Verchères, pour l'année 2017

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 844 relatif à l'imposition d'une taxe spéciale pour pourvoir au paiement de la quote-part dont la Ville de Varennes est débitrice de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-d'Youville, pour la surveillance et l'exploitation des stations de pompage et le nettoyage des bassins de sédimentation localisés sur la rivière Saint-Charles, communes aux municipalités de Varennes et Verchères, pour l'année 2017.

Adoptée.

2016-520 Adoption – Règlement 845 prohibant l'épandage de déjections animales et autres substances lors de certains jours de l'année 2017

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 845 prohibant l'épandage de déjections animales et autres substances lors de certains jours de l'année 2017.

Adoptée.

2016-521 Adoption – Règlement 846 autorisant la Ville à acquérir certains immeubles et à engager certaines dépenses à des fins industrielles pour l'année 2017

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 846 autorisant la Ville à acquérir certains immeubles et à engager certaines dépenses à des fins industrielles pour l'année 2017.

Adoptée.

2016-522 Adoption – Règlement 707-94 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de modifier les dispositions relatives à l'aménagement des terrains assujettis aux dispositions des zones du groupe commerce et service (C), communautaire (P) et industrie (I)

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 707-94 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de modifier les dispositions relatives à l'aménagement des terrains assujettis aux dispositions des zones du groupe commerce et service (C), communautaire (P) et industrie (I).

Adoptée.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2016-523 Acte de vente – Investissements Innoval inc.
Autorisation de signature – Remplacement de la résolution 2016-488**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente à intervenir entre Investissements Innoval inc. et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Cette résolution remplace la résolution 2016-488 adoptée par le conseil municipal le 5 décembre 2016.

Adoptée.

**2016-524 Entente de prêt – Programme FIME
Propriétaires du 270, rue Dalpé
Autorisation de signature**

Attendu les dispositions du règlement 836 établissant le programme « Rénovations éco-énergétiques – FIME » financement innovateur pour des municipalités efficaces;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'entente de prêt à intervenir entre les propriétaires du 270, rue Dalpé et la Ville de Varennes; telle entente est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Adoptée.

**2016-525 Terres agricoles des Américains
Reconduction des baux**

Considérant que les baux pour la location des droits que la Ville de Varennes possèdent dans les parties de lots originaires 167, 168, 207 à 209, 213, 215 à 222, 226, 227, 321, 340, 351, 378, 388, 393 et 399 du cadastre officiel de la Paroisse de Varennes sont échus depuis le 31 octobre 2016;

Considérant que le Conseil opte pour la reconduction desdits baux;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De reconduire le bail pour la location des terres agricoles entre la Ville de Varennes et les locataires ci-après, pour une période d'un an, soit du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2017, aux mêmes conditions que celles prévues au bail du 5 décembre 2002, à l'exception du terme, du prix qui sera de 150 \$ l'arpent, de la clause de résiliation ainsi que des dates de paiement qui seront, pour le premier versement de 50 % le 16 janvier 2017 et le deuxième versement le 1^{er} juin 2017, pour le solde.

NOM	LOTS	PRIX ANNUEL AVANT TAXES
Les Entreprises agricoles de Varennes inc.	167, 168, 221, 222 et 340 (212,36 arpents)	31 854 \$
M. Roland Beauchamp	208 (51,28 arpents)	7 692 \$
M ^{me} Cécile Beauchemin	209 (2), 227 (152,83 arpents)	22 924.50 \$
Ferme Promarc inc.	213 (60 arpents)	9 000 \$
M. Denis Bréard	226 (50,02 arpents)	7 503 \$
Les Fermes Wilfrid Larose inc.	207, 209 (1), 215, 216, 217, 218, 219, 220, 351, 378, 388, 393 et 399 (621,71 arpents)	93 256.50 \$
M. Alain Hébert	321 (12,60 arpents)	1 890 \$

Adoptée.

**2016-526 Commission de développement économique de la MRC Marguerite-D'Youville
Nomination – 2017-2018**

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal entérine la nomination de monsieur Sébastien N. Falardeau à la Commission de développement économique de la MRC Marguerite-D'Youville pour le terme 2017 2018.

Adoptée.

**2016-527 Demande de subvention – Caserne incendie
Agrandissement et mise aux normes**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal autorise le projet proposé et s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

D'autoriser monsieur Sébastien Roy, directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Varennes, tout document relatif à la demande d'agrandissement et la mise aux normes de la caserne incendie.

Adoptée.

**2016-528 Remplacement d'urgence de l'unité de climatisation et chauffage au complexe aquatique
Autorisation de dépenses au fonds de roulement**

Considérant le remplacement d'urgence de l'unité de climatisation et de chauffage V-1 au complexe aquatique;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal autorise ce remplacement pour un montant global de 15 700 \$. Les Industries Perform-Air inc. fourniront l'équipement et l'installation, Électricité Michel Langlois inc. fera le raccordement électrique.

Le financement sera fait à même le fonds de roulement et le remboursement par le fonds d'administration se fera sur une période de trois (3) ans à compter de 2018.

Certificat de la trésorière numéro 2876

Adoptée.

**2016-529 Octroi de contrat – Sel de déglacage des chaussées pour la saison 2016-2017 – Regroupement d’achat UMQ
Modification à la résolution 2016-288**

Considérant qu’une modification doit être apportée à la résolution 2016-288;
Considérant que le Service des travaux publics désire acquérir à même ce contrat une certaine quantité de sel prétraité;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal amende la résolution 2016-288 de manière à modifier le dispositif comme suit :

« D’octroyer le contrat de fourniture de sel de déglacage des chaussées pour la saison 2016-2017 à l’entreprise Technologie de dégivrage Cargill sur une base annuelle de 1700 tonnes métriques de sel de déglacage à 83.10 \$/tonne plus taxes et de 100 tonnes métriques de sel prétraité à 108.49 \$/tonne plus taxes. ».

Adoptée.

2016-530 Regroupement des offices municipaux d’habitation Comité de transition et de concertation des offices municipaux d’habitation de la région de Marguerite-D’Youville

Considérant que la Société d’habitation du Québec (SHQ) demande aux offices municipaux d’habitation (OMH) et aux municipalités régionales de comté de voir au regroupement des organismes afin d’augmenter l’efficacité de ces derniers;

Attendu que sur le territoire de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D’Youville, les cinq OMHs ont plus de 148 unités d’occupation;

Considérant que la SHQ fixe le seuil minimal à 100 unités d’occupation;

Considérant que les divers acteurs du milieu demandent à ce que le regroupement des cinq OMHs ait lieu sur une base régionale;

Attendu qu’un membre du conseil doit être nommé sur le comité de transition et de concertation de ce regroupement;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l’unanimité des conseillers présents

De prôner et d’être favorable au regroupement des offices municipaux d’habitation situés sur le territoire de la municipalité régionale de comté;

De nommer madame la conseillère Brigitte Collin au Comité de transition et de concertations des offices municipaux d’habitation de la région de Marguerite-D’Youville.

Adoptée.

**2016-531 Comité consultatif sur le transport adapté de la MRC Marguerite-D'Youville
Nomination**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal entérine la nomination de monsieur le conseiller Francis Rinfret au Comité consultatif sur le transport adapté de la MRC Marguerite-D'Youville pour une période d'un an.

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Motif de l'augmentation des tarifications en vigueur
- Montant investi pour la conversion de l'ancien aréna Louis-Philippe-Dalpe et opportunité de mise aux normes de cet aréna pour les usages de glace
- Remerciements au conseil pour le projet d'implantation d'un terrain de baseball synthétique
- Montant des dépenses autorisées par le règlement 846
- Déserte par autobus la fin de semaine à compter de 2017

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 21 h 33.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Damphousse

Me Marc Giard, OMA